

Repenser le don de sang au Cameroun : dépasser le tabou du marché répugnant à un système de tarification

NJIANGA MBEYAP Benjamin¹

NVUH NJOYA Youssouf²

FOMBA KAMGA Benjamin³

Résumé :

L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact de l'introduction d'un système de tarification sur l'offre de sang au Cameroun. Pour ce faire, nous mettons en place un marché contingent en utilisant la méthode d'évaluation contingente. Elle nous permet de déterminer un paiement moyen de 14 205 FCFA par poche de sang en échange d'un don. De plus, en utilisant un modèle de Heckman à deux étapes, nous constatons qu'une augmentation de ce paiement entraîne une augmentation de la quantité de sang offerte, bien que non proportionnelle à l'augmentation de l'incitation. Ce résultat présente une alternative au problème de pénurie de sang au Cameroun, en le plaçant dans le contexte d'un marché répugnant. Notre étude, ancrée dans le cadre utilitariste, montre comment l'introduction de mécanismes de tarification peut potentiellement résoudre le problème de pénurie de sang, notamment lorsque ces transactions sont soutenues par les autorités publiques pour les légitimer.

Abstract :

The aim of this study is to analyze the effect of introducing a pricing system on blood supply in Cameroon. To do this, we establish a contingent market using the contingent valuation method. This method allows us to determine an average payment of 14,205 FCFA per unit of blood donation. Furthermore, using a two-step Heckman model (1979), we find that an increase in this payment leads to an increase in the quantity of blood units offered, albeit not proportionally to the increase in the incentive. This result provides an alternative to the blood shortage problem in Cameroon, framing it within the context of a repugnant market. Our study, grounded in the utilitarian framework, demonstrates how the introduction of pricing mechanisms can potentially address the blood shortage issue, particularly when these transactions are supported by legislative measures from public authorities to legitimize them.

¹ Doctorant Université Yaoundé 2 Soa. E-mail: bnjianga@yahoo.fr

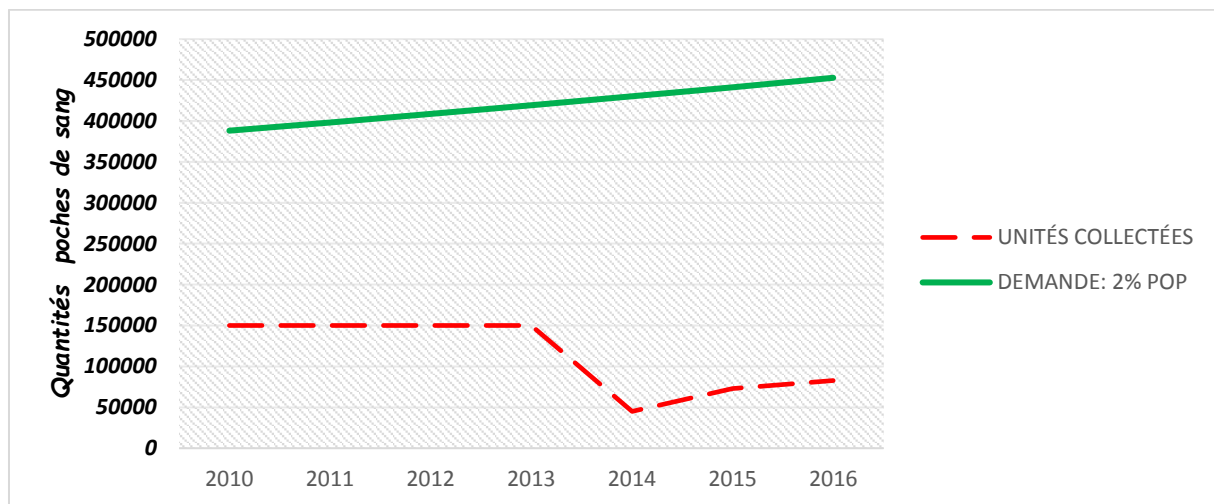
² Maître de Conférences Agrégé, Université Yaoundé 2 Soa. E-mail: youssouf.nvuh@univ-yaounde2.org

³ Professeur Titulaire Agrégé, Université Yaoundé 2 Soa. E-mail: fomba1@yahoo.fr

1- Description du sujet

Les mécanismes de régulation et de gestion du sang au Cameroun, tout comme dans la plupart des pays africains, sont largement influencés par l'héritage colonial (Schneider, 2012). Sans véritablement s'écarter du modèle colonial, sauf pour le cadre législatif établi par les autorités, ce secteur peine à retrouver son succès d'antan. En effet, avant l'indépendance, le Cameroun, sous domination française et britannique, était déjà confronté à des défis liés au sang, notamment le besoin urgent de stimuler l'approvisionnement en sang face à une forte demande. Par conséquent, deux mécanismes aux idéologies contrastées ont été appliqués en fonction du pouvoir colonial dans la région : le don rémunéré dans la partie administrée par les Français et le don volontaire non rémunéré dans la partie administrée par les Britanniques (Schneider, 2012). Cette approche a donné des résultats satisfaisants, permettant de gérer efficacement les pénuries (Linhard, 1951). Cependant, l'instabilité politique post-indépendance et la récession provoquée par la crise pétrolière des années 1970 ont rendu financièrement prohibitif le don rémunéré, conduisant à son abandon au profit du don volontaire moins coûteux (Schneider, 2012). La conséquence immédiate a été une recrudescence des pénuries qui persistent jusqu'à ce jour, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 1 : Gap entre la demande et les unités collectées de sang au Cameroun



Source : Auteurs à Partir des données de OMS (2017) et MINSANTE (2016)

Face à cette réalité, la question de la pertinence du retour au don rémunéré se pose légitimement. Ce questionnement ravive le débat entre le don rémunéré et le don volontaire de sang, initialement soulevé par les travaux de Titmuss (1970), et remet en lumière la problématique des marchés répugnants, telle que discutée par Roth (2007). En examinant ces enjeux à travers le prisme de notre recherche sur l'introduction d'un système de tarification, nous aspirons à

offrir une perspective novatrice pour surmonter les obstacles historiques et culturels associés au marché du sang au Cameroun. L'objectif principal de ce travail est d'analyser l'effet d'une incitation monétaire sur l'offre de sang au Cameroun.

2- Cadre théorique

Sur le plan théorique, cette controverse oppose deux approches principales : celle qui prône un système de don basé sur la gratuité, représentée par l'approche altruiste de Titmuss (1970), et celle qui favorise un système d'échange avec l'introduction d'un prix, soutenue par la perspective utilitariste de Culyer et Cooper (1973).

Pour les partisans de la gratuité et de l'illégitimité des marchés, les arguments avancés reposent sur des raisons éthiques. Ainsi, Titmuss (1970) considéré comme chef de file de cette tendance, prône l'approche altruiste. Il défend l'idée selon laquelle le sang doit être volontaire et non rémunéré. Selon lui, le don altruiste basé sur la volonté de contribuer au bien commun sans incitation financière est plus sûr et éthique. Il met en avant le risque de contamination dans le sang provenant des donneurs rémunérés et souligne les avantages d'une approche basée sur la générosité plutôt que sur l'intérêt financier. À la suite de ses travaux, plusieurs auteurs vont se rallier à sa cause parmi lesquels Godbout et Caillé (1992). Ceux-ci vont reconnaître la sous-performance de l'État dans la réduction des asymétries informationnelles et des incertitudes du marché des organes mais estimeront que cela ne justifie pas la supériorité du marché. Le sang doit être gratuit, il faut seulement trouver un bon intermédiaire. Zutlevics (2001), quant à lui, insistera sur les phénomènes de « *pentès glissantes* » et les arguments de coercition pour décrier le marché des organes en général. Selon lui, les inégalités entre le nord (pays riches) et le sud (pays pauvres) vont s'aggraver. Les pays riches incités à préserver la vulnérabilité des pauvres devenus « réserves d'organes », pourraient baisser les aides financières entraînant de ce fait une augmentation des inégalités. Aussi, la situation de pauvreté des individus peut les inciter à vendre leurs organes. Le marché conduira à l'exploitation des pauvres et dégradera par ailleurs leur situation initiale. Pour Riviera-Lopez (2006), il est impossible de justifier la vente d'organes comme s'il s'agissait d'un programme de lutte contre la pauvreté.

Dans le prolongement des partisans d'un système de marché, Roth (2007), lauréat du prix Nobel d'économie en 2012, va se démarquer par la catégorisation de ces marchés en ceux dits « *répugnants* ». Selon lui, les dons et les échanges en nature deviennent répugnants lorsque l'argent y est inclus. Tout en mettant en exergue les conséquences du choix des autorités à rendre illégal un marché qui serait déjà répugnant, il estime que certains marchés répugnants

sont difficilement rendus illégaux malgré le nombre important de gens qui s'y opposent car tenter de l'interdire ouvre la porte au marché noir. Par conséquent, l'interdiction d'un marché est une forme maladroite de conception de marché qui ne remplira pas ses principaux objectifs.

En somme, ceux qui s'attaquent à l'existence de ce marché et ceux qui prônent un système de gratuité s'accordent à croire que : « *la création d'un marché des organes est associée à un coût moral, lequel peut dépasser les bénéfices de la réduction ou de l'élimination de la pénurie* ».

En réponse aux détracteurs d'un système incitatif autre que la vertu et la gratuité, plusieurs auteurs font appel à un système d'échange avec l'introduction d'un prix. Bien qu'ils reconnaissent les vertus du marché, ils se distinguent les uns des autres dans leurs approches. Culyer et Cooper (1973), partisans d'une approche utilitariste, soutiennent que ce système d'échange peut être plus efficace et moins coûteux pour réduire les risques, car la concurrence entre plusieurs organismes de collecte devrait les inciter à offrir des produits sains pour conserver et augmenter leur clientèle. En revanche, Ireland et Koch (1973) attribuent la responsabilité de nombreux cas de contagion et de sélection adverse à l'État plutôt qu'au marché, car il relègue ce dernier à un rôle secondaire et fait de l'industrie du sang un service public. Ils soutiennent qu'il faut trouver le juste prix du sang pour augmenter l'offre, car un prix inférieur au niveau optimal aurait l'effet inverse. Plusieurs autres auteurs se sont également penchés sur la question, notamment Becker et Elias (2007), Lacetera et Macis (2015), et Mercier (2019), qui considèrent que l'introduction d'incitations a un effet positif sur l'offre d'organes humains.

Dans le prolongement de ces débats théoriques, le présent travail s'inscrit dans la lignée de l'approche utilitariste, soutenant l'introduction d'un système de tarification pour résoudre les problèmes de pénurie de sang. En se basant sur les principes de Culyer et Cooper ainsi que sur les contributions ultérieures, notre étude vise à évaluer empiriquement l'impact d'une incitation monétaire sur l'offre de sang au Cameroun. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle l'introduction d'un mécanisme de tarification incitatif peut stimuler l'offre de sang.

3- Données et méthodologie

Les données analysées dans cette étude sont issues d'une enquête sur le terrain. Notre échantillon est mixte, comprenant à la fois des ménages enquêtés dans les communautés locales et des étudiants interrogés dans les universités. La taille de notre échantillon est de 954 étudiants, sélectionnés selon la méthode préconisée par Sudman et Bradburn (1982). Nous avons utilisé un questionnaire conçu selon la méthode d'évaluation contingente (MEC).

Dans le cadre de notre analyse, nous avons d'abord déterminé le consentement à recevoir moyen (CAR) des individus pour le don de sang en utilisant une approche en deux étapes basée sur le modèle de Heckman (1979). Ensuite, nous avons intégré ce consentement à recevoir moyen dans un modèle économétrique afin d'évaluer son impact sur l'offre de sang, en utilisant le modèle de troncature incidente.

4- Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de ce travail se résume comme suit :

- ✓ Identification, à travers un processus de consentement éclairé, de la valeur perçue de l'incitation monétaire pour la participation à l'offre de sang au Cameroun.
- ✓ Augmentation prévue des quantités de sang offertes au Cameroun grâce à l'introduction de l'incitation monétaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Becker G. & Elias J., (2007). « Introducing Incentives in the Market for Live and Cadaveric Organ Donations ». *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 21 (3), pp. 3–24.
- Culyer and Cooper., (1973). « The Economics of Giving and Selling Blood », *The Economics of Charity. Essays on the Comparative Economics and Ethics of Giving and Selling, with Applications to Blood*, The Institute of Economics Affairs, Readings 12, pp. 109-123.
- Godbout J et Caillé A. (1992). « L'esprit du don » en collaboration avec Caillé.A, Paris, La Découverte.
- Ireland T.R. & Koch J., (1973). “Blood and American Social Attitudes”. *The Economics of Charity. Essays on the Comparative Economics and Ethics of Giving and Selling, with Applications to Blood*”, *The Institute of Economic Affairs*, Reading 12, pp.145 156.
- Lacetera N and Macis M., (2015). “Paid versus volunteer donations: an analysis of the behavioral and ethical issues around donor incentives”. in *Ethical Issues in Transfusion Medicine and Cellular Therapies*, Domen R. éditeur, Bethesda (MD): AABB Press.
- Linhard, J. (1951). « Le centre fédéral de transfusion de l’AOF ». *Médecine tropicale*, 11 : 957
- Mercier J.Y., (2019). « le don de sang rémunéré : une exception singulière au principe de non-commercialisation des parties du corps humain ». *CRED Working paper* N° 2019-7.
- Riviera-lopez (2006). “Organ sales and moral distress”. *Journal of applied philosophy*. Vol 23, No 1 p.41-52.
- Roth A., (2007). “Repugnance as a Constraint on Markets”. *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 21 (3), pp. 37–58.
- Schneider, W.H. (2012). « The History of Blood Transfusion in Sub-Saharan Africa ». *Transfusion Medicine Reviews*, disponible en ligne sur <www.tmreviews.com>
- Sudman, S. And Bradburn, M.N. (1982). “Asking questions : a practical guide to questionnaire design”. wiley
- Titmuss, R M., (1970). " The gift Relationship : *from human blood to social policy*". London, Allen and Unwin.
- Zutlevics. T. L., (2001). “Markets and the needy: organ sales or aid?”. *Journal of applied philosophy*, 18(3).